Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 035-213501562-20260417-292026-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT MALO
CANTON DE COMBOURG
COMMUNE DE LONGAULNAY

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

- *en exercice : 15*
- *présents : 13*

Séance du 13 avril 2026
Date de convocation : 03 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize du mois d'avril, le Conseil Municipal de la commune de LONGAULNAY s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur David BUISSET, Maire.

Présents : *M. BUISSET David, M. ROUILLE David, Mme GROSSET Christèle, M ROUAULT Dominique, M FOUERE Jean-Claude, M MAHE Olivier, Mme VAUQUENU Mélanie, Mme BRUGALLE Hélène, Mme PERCHEREL Betty, M. LE HIR Pierre-Yves, M. BASSET Franck, M. BOUGARD Frédéric, Mme DELAHAYES Oksana.*

Absents excusés *: Mme PEUVREL Mireille, Mme BRANDILLY Fabienne.*

Secrétaire de séance : *Mme DELAHAYES Oksana.*

Délibération n°29/2026

OBJET : RECONDUCTION D'UNE LOCATION D'UN STUDIO EN LOCAL POUR BAIL PROFESSIONNEL.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la délibération n°44/2025 et propose de reconduire le tarif de la location et la prise en charge des frais liés à l'électricité et l'eau potable jusqu'au 31 décembre 2026.

Monsieur le Maire propose un devis de l'earl pépinières au cœur des plantes de Tinténiac pour l'acquisition d'un « Cornus controversa ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de louer le studio de la résidence des Aulnes (appartement n°3) à deux infirmières libérales ;
- DECIDE que la location sera de 150 € par mois jusqu'au 31 décembre 2026 ;
- DECIDE que les frais liés à l'électricité et l'eau potable seront pris en charge par la mairie jusqu'au terme de la location ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents qui relatent de cette affaire.

Date d'affichage : 14 avril 2026.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé.

Le Maire,
David BUISSET

MAIRIE DE LONGAULNAY
35190 (ILLE-ET-VILAINE)